

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 113 (1987)

Heft: 5

Artikel: Tetra Pak Headquarters à Pully

Autor: F.N.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-76354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



de se faire connaître ; pour l'autre, c'était pour vérifier si le côté inapprochable dont on parlait tant était réel. Dans les deux cas, c'était par souci d'examiner de près une architecture à la mode, sacrifiant à de nombreuses prouesses techniques.

Que reste-t-il de cette brève incursion au pays des miroirs ? Nous avons trouvé la réponse à cette question dans cette phrase de Max Frisch : « Tout est comme s'il ne s'était rien passé. » Cette citation est extraite du *Désert des Miroirs...*

Les photographies de la Caisse d'Epargne et de l'UER nous ont aimablement été prêtées par Félix SA.
Les photographies de New York sont de l'auteur.

Tetra Pak Headquarters à Pully

Nous tenons tout d'abord à remercier M. Lysandre G. Seraïdis, de la direction de Tetra Pak, de l'accueil chaleureux qu'il nous a réservé. Tout en nous présentant le nouvel immeuble qui abrite désormais son entreprise, il a répondu fort aimablement à toutes nos questions et nous a remis une abondante documentation sur le groupe Tetra Pak, ses activités et ses nouveaux « quartiers généraux » de Pully, dont le bâtiment, remarquable, contient des œuvres d'art moderne de valeur, que nous espérons pouvoir présenter prochainement dans ces colonnes.

F. N.

Description générale

Le siège administratif de Tetra Pak à Pully près de Lausanne est construit sur un terrain de 15 000 m² environ. Sa surface au sol est de 2100 m². Le volume du bâtiment est de 33 000 m³ et comprend :

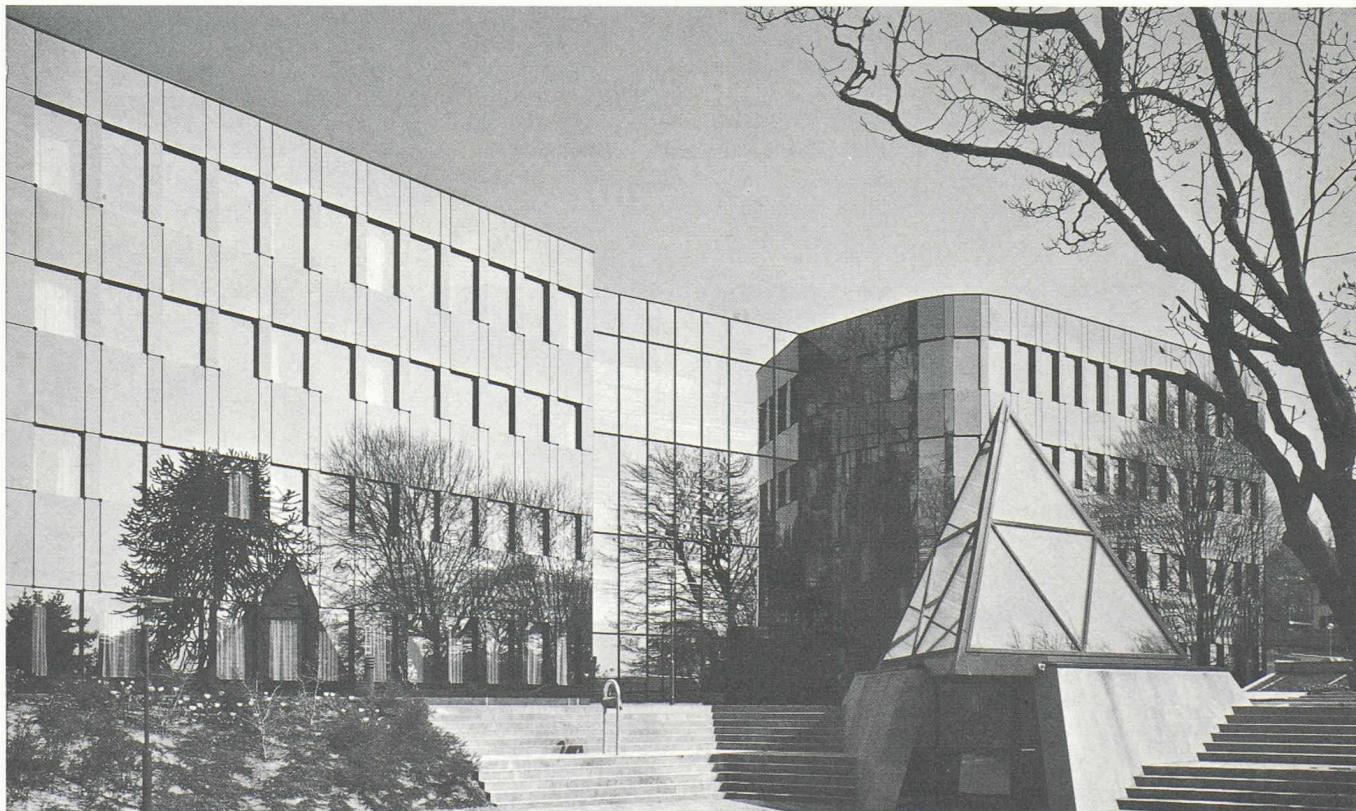
- d'abord les sous-sols ou parties souterraines qui abritent un garage de 80 places, des locaux techniques et une salle de conférence ou de congrès d'une capacité de 150 personnes, accessible de l'intérieur et de l'extérieur par un couloir;

Christopher Roterman, LCA Architekter, Stockholm, en collaboration avec les architectes d'opération, M. Favre et A. Guth, architectes associés, Genève, et P. Décosterd, architecte, Pully.

Goesta Jernberg, architecte d'intérieur, Suède.

Entreprise générale: Karl Steiner SA, Zurich et Genève.

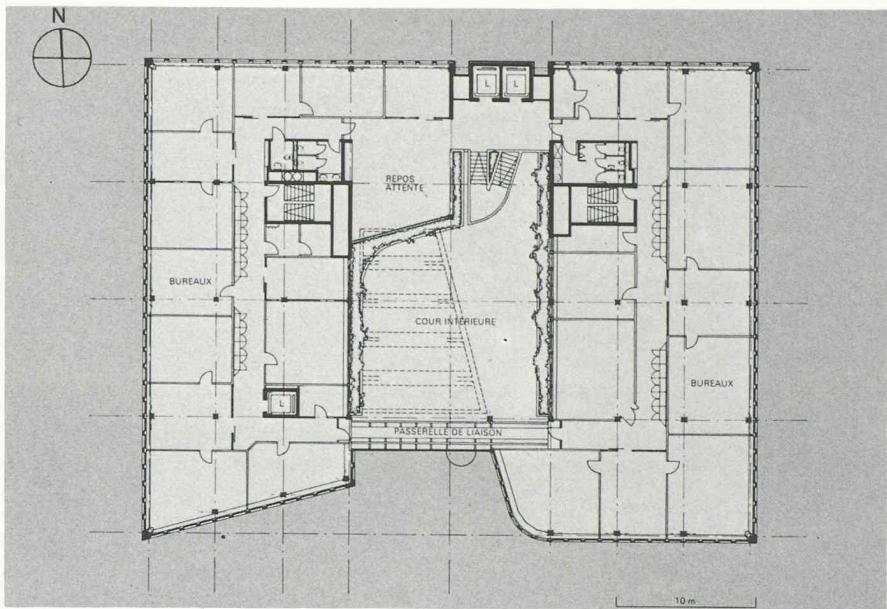
- ensuite un rez-de-chaussée où se trouvent la réception, la cuisine (on peut y apprêter une centaine de repas par jour), la cafétéria, des bureaux individuels et le centre informatique;
- enfin les trois étages de bureaux, d'une surface d'environ 2000 m² chacun, qui sont desservis par un noyau central de deux ascenseurs.



Descriptif technique

Les dimensions générales de l'édifice – au sol – sont de 60 × 55 m au sous-sol et de 43,2 × 33,6 m dès le rez-de-chaussée, et cela sur les trois étages. L'ensemble se divise alors en trois parties, soit un hall central et, de part et d'autre, deux ailes abritant les bureaux. C'est à l'arrière du hall central, vaste cour intérieure et puits de lumière, que se trouvent les distributions verticales alors que, à l'avant, une passerelle assure, à chacun des trois niveaux, la liaison entre les deux ailes de bureaux.

Les caractéristiques géotechniques du sol et la topographie des lieux, de même que la présence d'un chemin en limite nord de la parcelle et l'altimétrie du bâtiment ont nécessité la pose d'un rideau de palplanches ancrées sur deux niveaux. Leur hauteur atteignit 9 m.



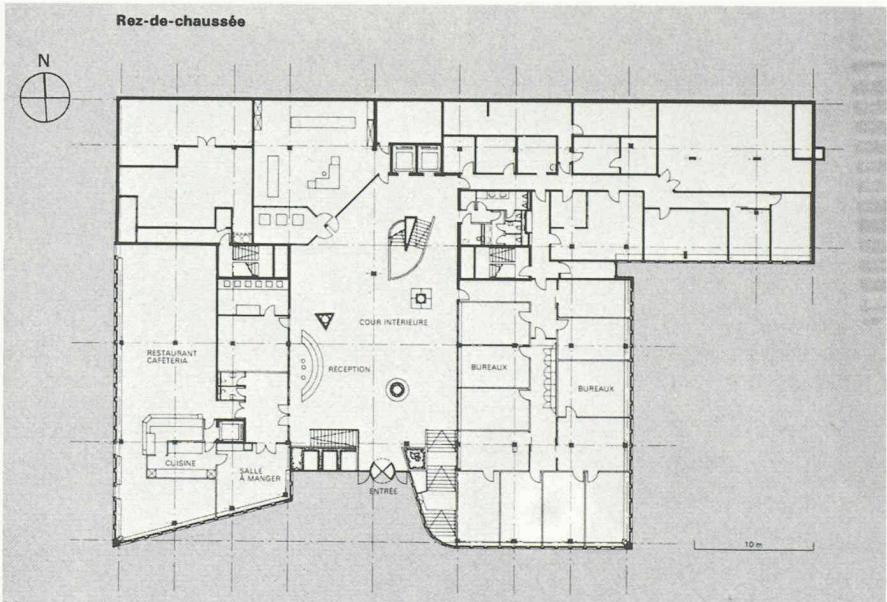
Structure porteuse

L'assise du bâtiment est assurée par un radier d'un seul tenant d'une épaisseur de 60 cm. Les dalles des étages, épaisses de 25 cm sont en béton armé. Elles reposent sur des appuis constitués de piliers «RHS 30 × 30 cm», remplis de béton (F 90). La dalle sur le hall inférieur et sur les salles de conférence est nervurée (H = 45 cm); sa portée est de 15 m.

La couverture du hall central est réalisée en «sheds» et comprend des sommiers préfabriqués en V, exécutés en béton LECA et d'une portée de 4 m à 10 m.

Stabilité

La stabilité générale du bâtiment est assurée par l'ensemble des porteurs linéaires verticaux: cages d'ascenseur, cages techniques et divers autres murs. Sur ces éléments s'appuient les dalles, disques horizontaux indéformables.

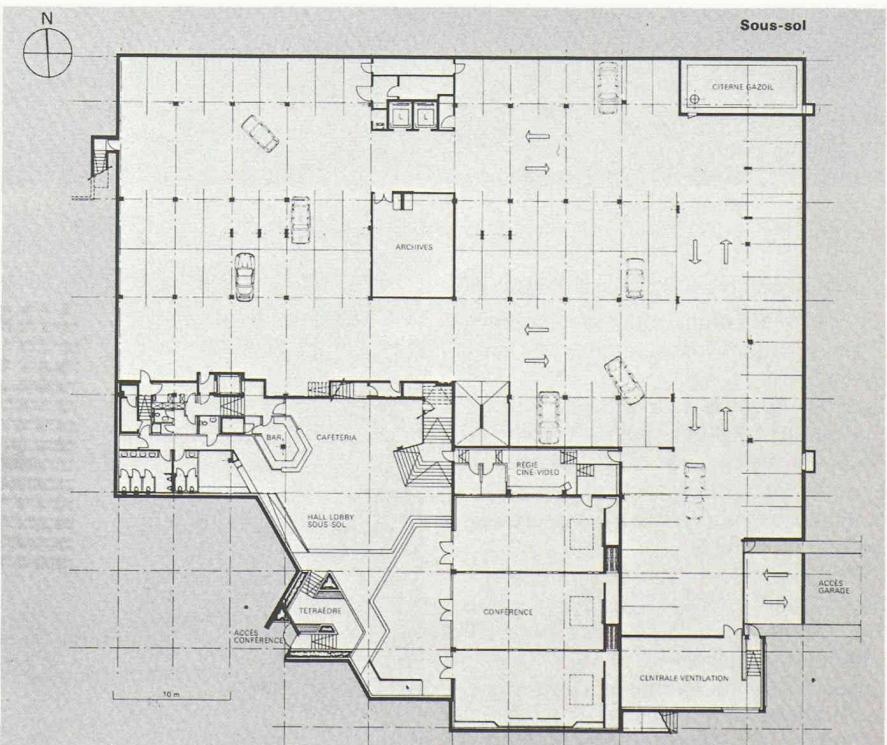


Ventilation, chauffage et sanitaire

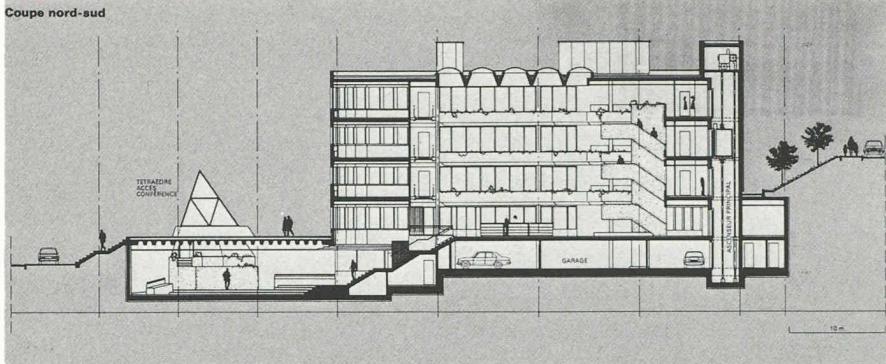
Installations rationnelles mais efficaces, telles étaient les exigences du maître de l'ouvrage. L'ensemble des locaux devait donc être ventilé et légèrement rafraîchi en été. Il n'était toutefois pas question de prévoir une climatisation totale.

Ainsi les bureaux sont soumis à une climatisation «douce»; un certain dépassement des conditions optimales par très haute température a été accepté. La ventilation est combinée avec le chauffage. L'installation distribue de l'air « primaire » à des appareils terminaux sous les fenêtres. Par un effet d'induction, l'air ambiant est recyclé par chaque appareil qui peut fonctionner indépendamment des autres. L'air est ainsi soit chauffé, soit refroidi pour obtenir les conditions désirées.

Les salles de conférence et le centre informatique sont en revanche climatisés conventionnellement, tandis que la cafétéria et la salle à manger du rez-de-chaussée ne sont que ventilées, la possibilité de les rafraîchir étant maintenue.



Coupe nord-sud



Quant au chauffage de base, il est assuré soit par ventilation, soit par radiateurs et sol chauffant, dans certains cas seulement.

Tous les dispositifs de récupération de chaleur ont été prévus pour la recycler et limiter la dépendance du bâtiment aux énergies extérieures. L'objectif est ainsi de maintenir les frais d'exploitation aussi bas que possible.

Pour l'ensemble du bâtiment, la chaleur est produite par deux chaudières équipées de brûleurs mixtes gaz naturel/ huile de chauffage.

Chaque aile du bâtiment abrite deux blocs sanitaires. La tuyauterie d'adduction d'eau chaude est en cuivre et celle des écoulement en fonte.

Installations électriques

L'alimentation générale de l'immeuble se fait sous basse tension depuis un poste de transformation équipé d'une unité de 400 kVA, réservée au seul bâtiment.

La distribution secondaire est assurée par deux gaines verticales comprenant, à chaque étage, un tableau secondaire de distribution par demi-niveau.

L'énergie est distribuée horizontalement par canaux noyés dans la chape, et canaux d'allège. Un éclairage mixte a été prévu pour les bureaux: un lampadaire d'une part, et, sur les places de travail, deux luminaires assurent un éclairage de 500 lux environ.

Un éclairage de secours par lampes autonomes balise l'ensemble des chemins de fuite.

L'éclairage de la salle de conférence – qui peut être subdivisée en trois salles distinctes et indépendantes – peut être réglé en fonction de ses diverses utilisations. Elle comprend une cabine de projection où sont réunis les enregistreurs vidéo, les moniteurs pour fondu/enchaîné, ceux pour les diapositives ainsi que les enregistreurs à cassettes ou à bandes magnétiques. Elle est complétée par une régie de mixage et une platine de commande.

Communications

L'installation téléphonique comprend un automate Siemens avec lignes de réseau et postes internes, ainsi que stations de commutations de télex et de télécopie.

Un affichage digital permet la recherche de personnes avec appel sélectif de groupes et une différenciation claire des appels individuels, feu, alarme technique, alarme personnel...

Chaque place de travail dispose de son terminal d'ordinateur relié par câble téléphonique au centre informatique.

Un équipement de détection antifeu assure un cloisonnement de l'immeuble. Vient s'ajouter à ce dispositif de sécurité une protection du centre informatique par extinction au halon 1301 et au CO₂ pour la cuisine.

